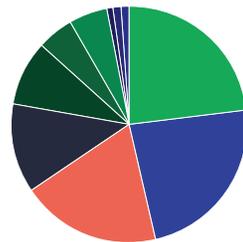




Aperçu des demandes de règlement d'assurance invalidité de Manuvie

Quelles sont les affections pour lesquelles nous recevons le plus de demandes?*

L'invalidité peut résulter d'un grand nombre d'affections, mais les problèmes musculosquelettiques en sont la principale cause. Dans l'ensemble, l'historique de nos demandes de règlement confirme qu'il est important de se munir d'une protection complète d'assurance invalidité.



(%)

- 23 Troubles musculosquelettiques
- 23 Troubles psychiatriques et psychologiques
- 19 Accidents
- 12 Cancer
- 9 Troubles nerveux

L'invalidité peut frapper à n'importe quel moment.

L'invalidité touche des gens de tous âges et de tous les milieux. Voilà pourquoi il est important d'envisager de protéger votre revenu au moyen d'une assurance invalidité dès que vous êtes admissible à la couverture. Qui plus est, le fait de souscrire une assurance invalidité alors que vous êtes jeune et en santé vous permet de profiter de taux avantageux.

- 5 Maladies du coeur et troubles de l'appareil circulatoire
- 5 Divers
- 1 Maladies du sang et troubles du système immunitaire
- 1 Troubles somatiques
- 1 Troubles de l'appareil respiratoire

* Données fondées sur les sinistres pour lesquels des prestations étaient versées en 31 décembre 2020 au titre des couvertures d'assurance invalidité individuelle non résiliables de Manuvie.

« Troubles musculosquelettiques » comprennent les discopathies dégénératives, l'arthrite et les lésions des tissus mous du dos et des articulations.

« Troubles psychiatriques et psychologiques » comprennent la dépression majeure et la psychose maniaco-dépressive.

« Troubles nerveux » comprennent la sclérose en plaques, la maladie de Parkinson et la maladie d'Alzheimer.

« Maladies du coeur et troubles de l'appareil circulatoire » comprennent les maladies coronariennes, les crises cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et l'insuffisance cardiaque congestive.

« Troubles somatiques » comprennent la douleur chronique, le syndrome de fatigue chronique et la fibromyalgie.

« Divers » comprend les maladies infectieuses et les troubles du système endocrinien et des appareils digestif et génito-urinaire.

Qui sont les demandeurs?

L'âge auquel nos demandeurs actuels* ont été frappés d'invalidité varie de 19 à 70 ans. Voici un tableau des assurés recevant actuellement des prestations d'invalidité, regroupés selon l'âge auquel ils ont été frappés d'invalidité.

| Âge au début de l'invalidité | Pourcentage des demandes de règlement (%) |
|------------------------------|---|
| Moins de 35 ans | 4 |
| Entre 35 et 44 ans incl. | 18 |
| Entre 45 et 54 ans incl. | 34 |
| 55 ans et plus | 45 |

* Données fondées sur les sinistres pour lesquels des prestations étaient versées en 31 décembre 2020 au titre des couvertures d'assurance invalidité individuelle non résiliables de Manuvie.



Nous sommes à votre service

Les prestations d'assurance invalidité vous aideront à vous acquitter de vos obligations financières alors que vous êtes malade ou blessé... de sorte que vous puissiez vous concentrer sur l'essentiel : votre retour à une vie active. Pour de plus amples renseignements à propos des demandes de règlement d'assurance invalidité, communiquez avec notre équipe des règlements Prestations du vivant au **1 866 575-0684**.

Voici quelques exemples tirés de nos dossiers de règlements, en date du 31 décembre 2020.

| Profession | Début de l'invalidité | Cause de l'invalidité | Âge au début de l'invalidité | Prestations versées à ce jour (\$) |
|--|-----------------------|-------------------------------|------------------------------|------------------------------------|
| Adjoint administratif ou adjointe administrative | 2014 | Cancer métastatique | 51 | 189 100 \$ |
| Cardiologue | 2012 | Dépression | 55 | 906 300 \$ |
| Comptable | 2006 | Accident vasculaire cérébral | 45 | 625 770 \$ |
| Conseiller ou conseillère | 2013 | Dépression majeure | 50 | 177 896 \$ |
| Dentiste | 2000 | Trouble du système nerveux | 39 | 534 741 \$ |
| Dentiste | 1998 | Maladie cutanée | 37 | 1 926 863 \$ |
| Directeur général ou directrice générale | 2010 | Trouble mental et nerveux | 43 | 342 562 \$ |
| Enseignant ou enseignante | 2013 | Déchirure du ménisque | 39 | 108 870 \$ |
| Entraîneur ou entraîneuse | 2007 | Blessure au dos | 51 | 953 250 \$ |
| Gestionnaire | 2004 | Dépression | 42 | 739 670 \$ |
| Hygiéniste dentaire | 2011 | Tendinose | 31 | 217 435 \$ |
| Mécanicien ou mécanicienne | 2010 | Fracture | 53 | 730 180 \$ |
| Médecin spécialiste | 2013 | Trouble post-traumatique | 54 | 899 507 \$ |
| Parajuriste | 2006 | Tumeur bénigne | 36 | 621 846 \$ |
| Physiothérapeute | 2012 | Lésion utérine | 56 | 192 145 \$ |
| Propriétaire d'entreprise | 2010 | Cancer | 51 | 539 729 \$ |
| Spécialiste du droit | 2012 | Trouble de la moelle épinière | 48 | 251 116 \$ |
| Thérapeute | 2017 | Trouble post-traumatique | 57 | 110 910 \$ |
| Thérapeute clinique | 2002 | Maladie du foie | 45 | 376 969 \$ |
| Vétérinaire | 2009 | Arthrose | 51 | 308 788 \$ |

Les produits d'assurance invalidité sont offerts par Manuvie (La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers). Ce document est protégé par le droit d'auteur. Il ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de Manuvie. Manuvie, Manuvie & M stylisé, et le M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

Pour parler à un représentant de Manuvie, composez le 1 888 626-8543